Les amis et connaissances de la famille DESTRÉE-BOITEL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Marie BOITEL, veuve de M. Cesar DESTRÉE, décédée à Croix, le 11 janvier 1886, dans sa 76e année, administrée des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le jeudi 14 courant, à 10 heures, en l'église de Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Roubaix, 253, près la Croix-Blanche, à 9 heures 1/2.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Martin, à Roubaix, le jeudi 14 janvier 1886, à 9 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Carlos LAVERCHÈRE, veuf de Dame Victoire HUYGHE, décédé subitement à Roubaix, le 15 décembre 1884, à l'âge de 71 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le jeudi 14 janvier 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Dame Rosalie-Josephe BERTHE, épouse de M. Jules-Achille DELEPORTE, décédée à Roubaix, le 19 février 1885, dans sa 80e année, administrée des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVISGRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Un secrétaire infidèle. — On lit dans le *Gaulois*. — « Un de nos romanciers les plus populaires, M. Adolphe Belot, vient d'être victime d'un odieux abus de confiance.

» Son secrétaire particulier, qu'il envoyait avant-hier, toucher 4,500 francs sur ses droits d'auteur des *Cravates blanches*, roman publié actuellement par le *Petit Moniteur universel*, a disparu après avoir encaissé cette somme.

» M. Adolphe Belot n'avait eu, jusqu'à présent, qu'à se louer des services de son secrétaire particulier, qu'il gardait près de lui depuis près de cinq ans. »

Histoire de deux jumeaux. — Parmi les nouveaux décorés figure M. Chaix de Marseille, qui a déjà reçu quatre médailles et le premier prix Montyon, pour vingt-huit sauvetages accomplis durant sa longue carrière.

M. Chaix a un frère jumeau, Edouard Chaix, qui, lui aussi a reçu la croix et le 1er prix Montyon pour de nombreux actes de dévouement.

Il semble que la destinée ait pris à tâche de réaliser la ressemblance entre les deux jumeaux dans toutes les circonstances de leur vie.

Nés à Marseille, le 17 juillet 1841, ils ont, naturellement, tiré au sort le même jour, ils étaient 213 de leur classe : l'un eut le numéro 112, l'autre le numéro 212. Ils se sont mariés le même jour et ont épousé les deux sœurs. Tous deux ont vécu de la vie de matelots et de la vie d'ouvriers. Tous deux ont obtenu ensemble le premier prix Montyon pour leurs actes multipliés de sauvetages.

Une singulière coïncidence. L'un d'eux tomba malade à la suite d'un sauvetage accompli en Egypte, l'autre frère se blessa, le même jour à la même heure, en sauvant un homme en Portugal.

L'authenticité du Saint-Sépulcre. — Dans ces derniers temps, plusieurs archéologues ont contesté l'authenticité du Saint-Sépulcre, prétendant qu'à l'époque du Christ l'emplacement en était déjà compris dans l'enceinte de Jérusalem, tandis que d'après les Evangiles, le Golgotha était hors de la ville.

Mais, outre les raisons qu'on pouvait déjà opposer à cette opinion, on a trouvé l'an dernier des restes du mur qui, lors du crucifiement de Notre-Seigneur, entourait Jérusalem de ce côté et passait en deçà du Saint-Sépulcre. Enfin, dernièrement la question a été tranchée par la découverte sous le couvent copte et près de la citerne de sainte Hélène de chambres sépulcrales, taillées dans le roc, sur le modèle de celles qui nous restent des temps des Macchabées ; leur existence prouve que l'emplacement du Saint-Sépulcre était bien à cette époque en dehors de Jérusalem, la loi défendant qu'aucune tombe ne fût établie dans l'enceinte de la ville.

Une représentation orageuse à Paris. — Le citoyen Maxime Lisbonne a été successivement acteur, colonel de fédérés, directeur des Bouffes-du-Nord, rédacteur en chef d'un journal « révolutionnaire-maratiste » et, en dernier lieu, cabaretier. Il exerçait cette dernière profession à la Taverne du Bagne, boulevard de Clichy, mais le préfet de police a introduit un référé tendant à l'obliger à quitter le local qu'il occupe.

Il se fonde sur ce que M. Lisbonne ne serait qu'un locataire précaire, ainsi que paraît le constater un engagement émanant de lui et portant la date du 29 août 1885. Conformément à cet engagement, une sommation de déguerpir a été signifiée à M. Lisbonne, le 31 octobre dernier. Cette sommation est restée sans effet, ainsi que les autres invitations officieuses qui l'ont suivie.

Le terrain sur lequel M. Lisbonne a fait élever les constructions où il exploite son café-brasserie a fait l'objet, à la date du 22 décembre 1885, d'une adjudication publique, à la suite de laquelle M. Cischino s'est rendu adjudicataire, et comme son entrée doit être immédiate, il y a urgence pour la Ville à livrer à ce dernier le terrain dont il s'agit débarrassé des constructions édifiées par M. Lisbonne.

M. Lisbonne ayant opposé un prétendu accord intervenu entre lui et l'adjudicataire, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

En attendant une solution, M. Lisbonne est redevenu acteur et même auteur dramatique, — comme Shakespeare ou Molière.

Le public était convoqué à assister, avant-hier soir, dans un concert de la rue Rambuteau, à la première représentation d'*En joue !... Feu !...* pièce en un acte, du citoyen M. Lisbonne, qui devait remplir le principal rôle de son œuvre.

M. Lisbonne avait eu l'idée, pour le moins bizarre, de costumer les garçons de l'établissement en « rois de France. »

Quant aux réclamations, elles devaient être adressées, disait une affiche, non plus aux gérants mais aux « régents de France ».

Enfin, la pièce a commencé. Elle a eu un beau succès de tumulte. A la première scène, le tapage a commencé lorsqu'un personnage, parlant d'un imbroglio assez obscur, a dit qu'il était « clair comme une dépêche toukinoise ». Il n'a fait que croître lorsque le citoyen Lisbonne a paru en scène. Finalement, les acteurs ont dû s'interrompre devant un vacarme indescriptible.

Le citoyen Lisbonne profitant d'un moment d'accalmie, a déclaré qu'il était fier qu'on fît à sa pièce l'accueil que reçut naguère « un chef d'œuvre incomparable » de Louise Michel. Les cris n'ont pas cessé pour cela, au contraire; on a même échangée par-ci par-là quelques coups de poing, et la foule s'est retirée, mais non pas en bon ordre.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

L'affaire de la rue Rambuteau

ASSASSINAT DE M. EUGÈNE MATON D'ETRŒUNGT (NORD)

Audience du 12 janvier 1886

Dès l'ouverture de l'audience, M. le président demande successivement aux accusés s'ils ont quelque chose à dire sur les débats de la première audience. Barbier proteste de son innocence. La fille Pichon, femme Fèvre persiste dans ses déclarations d'hier, le premier assure qu'elle a menti et que son attitude à son égard est indigne d'une femme.

M. le Président demande à Barbier les adresses de Rivoire et de Poucet pour qu'on les fasse venir, mais Barbier ne sait pas où ils sont. On procède à l'audition des témoins.

M. Albéric Maton, frère de la victime, est entendu à titre de simple renseignement, à raison de sa qualité de partie civile au procès.

A la simple constatation de l'état des lieux, il n'a pas cru à un suicide, que rien, dans le caractère jovial de Maton, ne permettait d'expliquer.

Il se portait bien et n'avait jamais manifesté la moindre préoccupation. Ses six mille francs de rente lui assuraient une existence tranquille, et il occupait ses loisirs à écrire une histoire de son pays, dont il avait publié déjà le premier volume.

J'ai fait part, ajoute-t-il, à M. le commissaire de police et au médecin des appréhensions que j'avais : mais ils n'y ajoutèrent aucune importance et restèrent convaincus qu'ils étaient en présence d'un suicide.

M. Cottereau, ancien notaire, conseil habituel de Maton, n'a pas cru non plus, un seul instant, au suicide.

— Si on ne trouve pas, a-t-il dit, des valeurs chez lui, c'est qu'il a été assassiné.

La concierge de la maison, Julie Decœur, une vieille femme de 72 ans, déclare qu'elle a vu Maton rentrer chez lui le 15 octobre, dans l'après-midi, à trois heures.

Un quart d'heure après, elle a sonné à la porte de son appartement, voulant lui présenter la quittance de son loyer; mais, comme personne n'a répondu, elle est descendue.

M. le président. — Pourquoi n'avez-vous pas insisté ?

Le témoin. — Mon Dieu, monsieur, M. Maton recevait parfois des dames... J'ai tenu à être discrète.... (Hilarité).

Le lendemain, quand les amis de M. Maton sont venus et qu'ils m'ont dit que personne n'avait répondu à leur coup de sonnette, j'ai été inquiète et je suis allée prévenir le commissaire de police.

M. le président.—*Il est extraordinaire qu'un homme ait pu entrer chez vous sans que vous l'ayez vu monter.*

Le témoin.— Ma loge est si mal située ! On peut monter sans que je voie, à la seule condition qu'on se baisse un peu en passant. Il n'y a qu'un seul petit carreau donnant sur l'escalier.

Après l'audition de plusieurs autres témoins la séance est suspendue.

A la reprise le défilé des témoins continue.

C'est d'abord M. Gucanonni, qui a vu le corps de Maton accroupi le long du mur de sa chambre, et qui a cru à un suicide, la corde qui enroulait le corps de la victime étant, selon lui, assez forte pour supporter le poids d'un homme.

M. Godde, garde-champêtre à Etrœungh (Nord), a accompagné le frère de Maton à l'enterrement de la victime. Tous deux ont dîné avec lui à Valenciennes, et sont revenus le lendemain à Paris, où, après avoir inspecté minutieusement le logement de la rue de Rambuteau, ils ont acquis la conviction que l'hypothèse d'un suicide était inadmissible.

M. Boutteville, serrurier, a été chargé d'examiner les deux clefs trouvées chez Barbier. Il a reconnu qu'aucune de ces deux clefs n'ouvrait le logement de Maton.

M. Balny, le propriétaire du logement de Barbier, est monté chez lui le 14 octobre, à midi, pour réclamer son terme. Barbier a répondu qu'il ne le paierait qu'à quatre heures.

N'ayant pas eu confiance dans la promesse de son locataire, il s'est pourvu en référé et a obtenu contre lui une ordonnance d'expulsion.

A cinq heures, l'amie de Barbier lui a versé 150 francs et remis une valeur de 100 francs, souscrite par Barbier pour le couvrir du montant du solde du loyer et des frais. Dès le 15 juillet, M. Balny avait donné congé à Barbier sous prétexte qu'il faisait du tapage dans la maison mais la vérité est qu'il craignait de ne pas être payé.

M. le docteur Brouardel explique à MM. les jurés que, chargé de faire l'autopsie du cadavre de Maton quarante-deux jours après le crime, ses recherches avaient été très difficiles.

Le cadavre portait encore les traces d'un sillon autour du cou, les poumons étaient congestionnés l'estomac était encore rempli d'environ 750 grammes de légumes, choux, haricots rouges et pommes de terre, l'état de ces aliments dénote que le crime a eu lieu trois au quatre heures après leur absorption.

Il a remarqué, en outre, de nombreuses ecchymoses au dos des mains. Enfin il conclut à la possibilité d'une strangulation.

M. le docteur Demartre, non cité régulièrement, est entendu en vertu du pouvoir discrétionnaire de M. le président. Selon lui, M. Maton s'est suicidé.

M. Rivière, architecte, a été chargé de faire le plan du logement de Barbier. Des diverses expériences qu'il a faites avec le clou et la corde, il résulte qu'un suicide est matériellement impossible, le maximum de pesanteur qu'il a pu obtenir ne dépassant pas 30 kilogrammes.

Le logeur Bros, chez lequel Barbier a prétendu avoir passé la nuit du 15 ou 16 octobre, a déclaré ne jamais avoir vu l'accusé.

Astier, le garçon de service du précédent témoin ne se rappelle pas avoir vu Barbier à l'hôtel.

Les dépositions des autres témoins ne présentent aucun intérêt et n'apportent aucun jour nouveau sur ce que les débats ont déjà fait connaître.

A cinq heures et demie, l'audience est levée.

Il est probable que les débats ne seront pas terminés avant vendredi.

REVUE DES MODES

Paris, 11 janvier

Il semble que jamais les maîtresses de maison n'aient été coquettes dans leur installation comme aujourd'hui.

Elles mettent tout leur esprit, tous leurs soins, leur goût et leur intelligence à faire de leur appartement un nid confortable, plein de fantaisie et de recherche délicate.

Il y a quelques années, les salons avaient une solennité froide, quelque chose de compassé qui mettait mal à l'aise. On y trouvait toujours l'éternel bahut ou la console entre deux fenêtres, un ou deux canapés, des fauteuils alignés de chaque côté de la cheminée, d'autres symétriquement posés contre les murs, quelques chaises alternant; le tout parfaitement assorti et orné de tièdres au filet ou en guipure Renaissance. Sur la cheminée, la pendule monumentale, deux lampes ou deux candélabres reposant sur une planche habillée comme les meubles, laquelle était cloutée de gros clous de cuivre et frangée de grosse cordelière. Le piano avait été placé contre l'un des panneaux de la pièce; au milieu, une table ovale, chargée de livres, et entourée de quatre chaises volantes, généralement en bois doré.

Ce n'était pas un seul, ni deux, ni même dix que l'on voyait ainsi, mais on en connaissait presque une centaine ; et partout où l'on allait, c'était la même chanson monotone, sans esprit, sans fantaisie, sans nouveauté ni imprévu.

Quelques femmes douées, indépendantes et artistes ont dérangé tout cet ordre et cette symétrie.

Elles ont fait une installation à leur idée ; elles ont inventé des arrangements pleins d'originalité ; elles ont trouvé le fouillis, le désordre charmant qui triomphe aujourd'hui et que toutes les femmes rêvent et cherchent à réaliser.

Par désordre, entendons-nous bien, nous ne voulons pas dire le pêle-mêle confus, qui blesse l'œil et manque d'élégance et de soin ; mais cette absence de symétrie, de choses déjà vues, d'uniformité qui déplaît et agace.

Il n'y a plus de place marquée d'avance pour tel ou tel meuble ; chaque maîtresse de maison les groupe et les dispose selon son idée du moment.

Si un salon est grand, elle fait des petits coins intimes, ayant tous leur note particulière : si le salon est petit, c'est une bonbonnière pleine de choses gaies, élégantes, qui charment l'œil et donnent du bien-être.

Aujourd'hui, à moins d'avoir une salle de musique où trône le piano à queue, on met toujours le piano dans un angle, ou entre deux fenêtres, le dos tourné au public. C'est le prétexte d'un luxe charmant de draperie ; et bien sûr, ces étoffes chatoyantes, ces riches broderies, ces vieilles soies de sacristie qui couvrent le piano jettent une note très heureuse et sont d'une élégance bien plus intéressante que la vue d'un clavier.

Sur le piano on entasse des bibelots de tous genres : des jardinières minuscules, des Saxes, une belle lampe, avec son abat-jour de surah ou de tulle, et mille inutilités de prix.

Quand la cheminée n'est pas complètement habillée de tentures, — c'est-à-dire quand la maison n'est pas chauffée par un calorifère, — on la garnit d'un riche bandeau en vieille tapisserie ou d'un travail précieux ; des applicatons sur peluche, des broderies japonaises sur satin, ou autre chose du même genre, mais toujours d'une grande élégance.

Il arrive souvent qu'au lieu de la garniture classique on place dans le milieu un bronze ou une jardinière. Comme complément, de beaux candélabres ou deux statuettes, puis une infinité de petites plantes, de bibelots de prix, placés dans un arrangement harmonieux mais non symétrique.

Autant que possible, on réserve les panneaux des murs pour de jolies tables, des jardinières sur pied, de petits meubles de fantaisie, des bahuts anciens, des armoires vitrées où l'on étale soigneusement sur des étagères de glace ou de peluche, les bibelots les plus précieux et les plus fragiles. Partout on trouve moyen de poser un petit tapis à ras des contours du meuble et taillé dans une étoffe élégante.

Les sièges, de tous genres et de tous formats, sont groupés avec esprit et tact pour la plus grande commodité de la conversation. Les coussins abondent, coussins de toutes sortes, de toutes tailles, jetés partout, aussi bien dans le fond d'un fauteuil que sur un canapé ou un divan.

La table de milieu n'a plus la forme banale et insipide que nous préférions il y a quelque dix ans, mais elle a une coupe fantaisiste, un aspect flatteur.

Les chiffons et les fleurs ont ensuite leur tour, et ils envahissent tout.

On ne saurait croire ce que l'on drape de peluche, d'étamine persane, de broderies japonaises sur tous les meubles, sur les étagères, autour des jardinières, sur les glaces, sur les tableaux, partout partout.

Il n'y a point de règle pour ces « drapages; » chacune s'en rapporte à son goût. Tout le monde ne réussit pas de même; mais il est des femmes qui font des chefs-d'œuvre de rien et dont le génie décoratif dépasse toute prévision.

Quant aux fleurs et aux belles plantes, on peut, sans danger de se tromper, les entasser dans les salons, dans les antichambres, dans la salle à manger, partout.

Dans les angles, le ficus aux feuilles larges et luisantes, qui s'élève jusqu'au plafond et décore merveilleusement. Devant les fenêtres dans un coin vide, le grand palmier ouvrant ses larges feuilles en éventail. Dans les jardinières, la fougère au beau feuillage dentelé; l'aspidistras aux tiges fermes, développant ses feuilles en cornet. Dans les hottes suspendues au mur, dans les petites jardinières de Saxe, dans les coupes en verre de Venise, partout poussé une plante délicate ou s'épanouit une gerbe de fleurs.

Si un livre traîne sur table, il est enveloppé d'un couvre-livre en peluche ou en vieille soie, et cravaté de ruban; sur un pouf blotti dans un angle, où personne n'ira s'asseoir, traîne une gerbe de lilas ou une belle botte de violettes, comme si ce siège abandonné marquait la place d'un absent auquel va une douce pensée.

L'écran que l'on tient à la portée de la main, et qui garantit par instants d'une bouffée de chaleur trop forte près du foyer, est lui-même un porte-bouquet, chargé de fleurs et noué d'un superbe ruban.

Les fleurs sont une folie actuellement. Ce qu'on en a acheté pour le jour de l'an est incalculable.

Nous avons vu un immense chapeau de Merveilleuse, en osier vert, doublé de satin rose ancien, et monté sur une sorte de trépied, qui a coûté, avec sa moisson de roses et de lilas et les beaux rubans qui le nouaient, 1,000 fr. au baron de R...

Le comte C... a payé 1,500 fr., c'est-à-dire 50 fr. la pièce, trente écrans japonais en osier ornés d'une gerbe de fleurs et d'un splendide nœud en ruban de moire.

Certains paniers surabondés et fleuris ont été payés 500 fr.

On ne sait plus qu'inventer comme porte-fleurs : on fait des brouettes, des hottes, des chapeaux, des guitares, des tonneaux, des chaises à porteur, des coussins, des cadres. C'est une véritable folie! folie charmante, pleine d'élégance et de poésie.

A défaut d'un grand luxe d'ameublement, on peut s'en composer un très séduisant avec des plantes vertes et des fleurs même ordinaires.

Toutes les fleurs sont jolies, et les plus simples, même les herbes des champs, ont un grand charme.

L'art japonais est pour beaucoup dans la décoration pleine de fantaisie que l'on remarque partout. Les Japonais ont beaucoup de goût et d'originalité, et nous donnent à très bon marché des objets remarquablement jolis. De plus, comme nos artistes français se sont mis à faire du japonais, il en est résulté des créations très intéressantes avec des matériaux japonais mis au service de nos habiles ouvriers.

Applaudissons à ces progrès, à ces tendances ; plus nos maisons seront belles et réjouissantes, plus elles auront d'attrait pour ceux que nous sommes si fières et si heureuses d'y retenir.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL).

M. Paul Bert à Hué. — Son départ

Le *XIXe Siècle* annonce que M. Paul Bert emmènera avec lui au Tonkin MM. de Champeaux, Reinhart, ancien résident à Hué, Klobukowsky, secrétaire du gouvernement de la Cochinchine et un très petit nombre d'autres fonctionnaires secondaires. M. Paul Bert partira pour Hué avec sa famille dans les derniers jours de janvier.

Le ministre de France à Madrid

Madrid, 13 janvier. — M. de Laboulaye a remis hier ses lettres de créance à la Regente. M. de Laboulaye, en présentant ses lettres de créance à la Reine, a prononcé un discours dont nous détachons ce passage :

La mission qui m'est confiée est tout d'abord de maintenir les relations existant si heureusement entre la France et l'Espagne que rapprochent en même temps une frontière commune et des intérêts de même ordre, pour la conservation de la paix et de la tranquillité publique.

Elle est aussi pour contribuer à resserrer les liens d'amitié qui, malgré bien des vicissitudes dans l'histoire, n'ont jamais cessé de rester naturels entre les deux pays, dont la langue et la littérature ont le même génie, ayant eu le même berceau. Comment cette amitié ne deviendrait-elle pas chaque jour plus étroite, alors que la civilisation, planant des hauteurs les plus sereines, régit aujourd'hui les institutions des deux nations qui cherchent l'indépendance et la grandeur non pas dans les luttes stériles, mais dans le travail fécond, en conservant le même culte fidèle pour les idées généreuses et les sentiments chevaleresques.

Voici une partie de la réponse de la Reine-Régente ;

C'est à une même impulsion, qu'obéissent les deux peuples émules dans le désir de grandir par la civilisation et le progrès et par le respect des institutions qui les régissent.

Ces sentiments les tiendront à jamais éloignés d'une lutte stérile pour des intérêts mesquins; ils enracineront en eux l'amour des entreprises fécondes et la fidélité à l'esprit chevaleresque qui, uni au culte des idées généreuses, caractérise les deux peuples.

L'état de santé du général Trochu

D'après l'*Evénement*, le général Trochu, est en ce moment dans un état de santé qui inspire de très grandes inquiétudes à son entourage.

Une tempête sur la Méditerranée

Marseille, 13 janvier. — Une tempête affreuse sévit sur la Méditerranée : plusieurs navires attendus d'Algérie et de Tunisie ont déjà plus de vingt-quatre heures de retard. L'entrée et la sortie du port est impossible. Le courrier d'Alger, qui devait partir aujourd'hui attendra une accalmie. Un navire italien est venu échouer sur la côte, près de Carry.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL

Le message et la déclaration

Paris, 13 janvier. — Le Conseil de cabinet s'est réuni ce matin et a arrêté le texte définitif de la déclaration ministérielle qui sera soumis demain à M. Grévy.

On croit que le message de M. Grévy ne sera pas soumis aux chambres avant vendredi.

Le ministère anglais

Londres, 13 janvier. — M. Gladstone a émis l'avis de renverser le cabinet conservateur puisque la majorité n'est pas conservatrice.

L'incident des îles Samoa

Berlin, 13 janvier. — L'Allemagne a informé l'Angleterre et les Etats-Unis qu'elle n'approuve pas les incidents de Samoa. Elle veut observer les traités.

Conflit entre Cosaques et Persans

Londres, 13 janvier. — Le *Daily-News* dit qu'un conflit est survenu à Moghan entre les Cosaques et les tribus persanes ; 80 persans et 87 cosaques ont été tués.

La guerre de Birmanie

Rangoom, 11 janvier. — Un combat a été livré le 10 janvier, près Sagaing.

Les Birmans ont été chassés et ont eu soixante morts et de nombreux blessés. Les Anglais ont eu quatre blessés.

Théâtre de Roubaix (direction de M. Deschamps) Jeudi 14 janvier, à 8 heures 1/4. — Spectacle offert aux dames.— LE BOSSU OU LE PETIT PARISIEN, drame.

Théâtre de Tourcoing (direction de M. Deschamps) Jeudi 14 jav., à 8 h. 1/4. — V'LA BALLON ! V'LA BALLON ! ou Tourcoing historique et industriel, grande revue locale en 8 tableaux.

COMPTOIR DE CHANGE

Roubaix, 6, rue de la Gare, près la Place

Emile VION

Maison de confiance fondée à Lille en 1862

ACHAT ET VENTE AU COMPTANT

de toutes valeurs

MATIÈRES D'OR & D'ARGENT

DIAMANTS et PIERRES FINES

PRÊTS SUR TITRES

Un centime par 100 fr. par jour et commission.

Ordres de Bourse à terme

par Agent de Change

Courtage officiel.

MÉDECINE. *Maladies de la Gorge, de la Voix et de la Bouche, chlorose pernicieuses causes par le tabac, nervosisme, acrete et cette urbee.* — Faites usage des **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, maux de tête, vertiges, vertiges, vomissements, diarrhée, coliques, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson** au bismuth et magnésie. — Pastilles **2** fr. **50**; Poudres : **3** fr.

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, maux d'estomac, etc., maladies nerveuses. — Faire usage du **Vin de Beltin** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, stomachique et anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants, aux femmes délicates et aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les fatigues de toute nature*. La bouteille **4** fr.

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris et dans les principales pharm. de France. 1888

COMMERCE

LAINES

ANVERS, 12 janvier.

On a vendu 282 balles La Plata suint.

BUENOS AYRES, 12 janvier.

Les cours restent les mêmes et ne varieront probablement pas, à cause du peu de demandes.

LE HAVRE, 11 janvier.

La première vente publique de laines de l'année est fixée au mercredi 20 courant. Il y sera présenté, en deux séances, les quantités détaillées ci-après, représentant, avec les soldes en magasin : 4,500 balles Plata, dont 1,500 balles Buenos-Ayres nouvelle toute.

1re Séance. — MM. Postel, 9 balles diverses; Bessy, 139 b. Buenos-Ayres ; Lecadre, 241 b. Montevideo ; R. Nicole, 2 b. diverses ; Jung, 1.156 b. Buenos-Ayres et 89 b. Montevideo.

2e Séance. — MM. Leplay, 46 b. Buenos-Ayres ; Chabaud, 4 b. diverses ; P. Nicolle, 12 b. diverses ; Busch, 225 b. Buenos-Ayres, 57 Montevideo, 40 Russie et 24 b. diverses ; Dufour, 42 Montevideo ; Dillmann, 516 b. Buenos-Ayres et 132 b. Montevideo.

En cas de nouveaux arrivages, les quantités ci-dessus pourront se trouver augmentées, et les coupures des catalogues modifiées.

LE HAVRE, 11 janvier.

Marché calme ; on a vendu 45 balles Montevideo en suint à prix secret ; 114 balles Buenos-Ayres à fr. 170 ; 40 dito dito à fr. 160 ; 9 dito dito de fr. 155 à 165, les 100 kilo.

MARSEILLE, 11 janvier.

Vendu 50 balles Nouka, deuxième tonte, à fr. 110 ; 50 balles Bagdah blanche à fr. 175.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 13 janvier.

Ventes : 500 balles. Marché ferme.

LIVERPOOL, 13 janvier.

Ventes : 10,000 balles. Marché soutenu.

NEW-YORK, 12 janvier.

Middling Upland, 9 5/16. Ventes 20,000 balles. Inchangés.

LE HAVRE, mercredi 13 janvier.

(Dépêche spéciale)

	12 janv. 11 h.	12 janv 4 h.	13 janv 11 h.		12 janv 11 h.	12 janv 4 h.	13 jan 11 h.
Janv.	58 3/4	59 ..	59 ..	Juill.	61 1/4	61 3/8	61 1/4
Fév..	59 ..	59 1/8	59 ..	Août.	61 3/4	61 7/8	61 3/4
Mars.	59 1/4	59 1/2	59 1/4	Sept.	62 1/4	62 5/8	62 1/4
Avril.	59 3/4	60 ..	59 3/4	Octob	62 1/2	62 5/8	62 1/2
Mai..	60 1/4	60 3/8	60 1/4	Nov..	.. ..	.. ..	.. ..
Juin .	60 3/4	60 7/8	60 3/4	Déc..	.. ..	.. ..	.. ..

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER, président du Cotton-Exchange.

NEW-YORK, mardi 12 janvier (Clôt.)

Ventes : 106,000 balles. Marché calme, mais soutenu.
Recettes 20,000 balles, contre 20.000 en 1885, et 18,000 en 1884.
Total de la semaine : 55,000 balles, contre 72,000 en 1884 et 51,000 en 1884.

Janvier....	9 23	Mai.....	9 60	Septembre.	9 68
Février....	9 28	Juin.....	9 71	Octobre....	9 50
Mars.....	9 38	Juillet.....	9 81	Novembre..	.. ..
Avril	9 49	Août.....	9 89	Décembre..	.. ..

LONDRES, 11 janvier.

Calme : Ventes depuis vendredi environ 8.000 balles Tinnivelly 4 5/8 à 4 11/16d.; Bengale good, sur expédition mai 3 5/8d.

ALEXANDRIE, 11 janvier.

Arrivages de la semaine 181.000 cantares. Marché ferme et soutenu. Bon blanc fr. 70 (6 3/16d.), bon à beau blanc fr. 70 3/4 (6 5/16d).

BOMBAY, 10 janvier.

La température a été normale pendant la quinzaine écoulée. Des avis de la récolte et les chiffres des arrivages du Bengale indiquent de plus en plus un rendement beaucoup plus petit qu'on ne s'y était attendu on parle seulement d'une augmentation de production de 25 0/0 sur la récolte de l'année, ce qui est encore toujours inférieur à une récolte moyenne. Les prix en conséquence se maintiennent très fermement et dénotent une tendance à la hausse nonobstant la position généralement calme du marché. Les avis des districts d'Oomra font espérer, que les dégâts occasionnés par les récentes pluies, quoique très considérables, seront néanmoins moins importants qu'on l'avait craint d'abord. Quelques districts ont été complètement épargnés, d'autres, au contraire, ont plus ou moins souffert et par suite les prix des cotons Oomra diffèrent notablement pour les mêmes classifications, d'après provenance du district. Les avis des récoltes de Broach, Dhollerah, Bhownuggur, Western et Dharwar sont jusqu'ici par continuation satisfaisants.

Le change poursuit depuis tout un temps une marche par continuation rétrograde en proportion de la baisse de la valeur de l'argent et à cette cause doit être attribuée en majeure partie la baisse à Bombay. attendu que les prix des Roupies n'ont que légèrement fléchi depuis le mois de novembre.

A Kurrachee les recettes de nouveau coton Scinde offrent par contitution un assortiment très satisfaisant dans les classifications de good et fully good. Le choix en coton Vigogne, fine rough Dhera et Scind est bon.

A Tuticorin l'assortiment de vieux coton est peu satisfaisant. Les avis concernant le développement de la nouvelle récolte sont favorable jusqu'ici.

TISSUS ET FILÉS

MANCHESTER, 11 janvier.

Les tissus sont plus activement recherchés pour la consommation, tandis que la demande pour l'Orient est toujours inactive ; les prix restent fermes aux cotations de vendredi. Les filés pour la consommation sont peu voulus et les prix de nouveau un peu plus faibles, les filés en paquets pour l'exportation se sont traités un peu plus rondement, quoique dans la plupart des cas à une nouvelle réduction de prix.

CÉRÉALES & FARINES

Marché aux grains de Lille du 13 janv.

Blés blancs : Marées, 1 ; hectolitres amenés, 10 ; hectolit. vendus, 10 ; hectolit. remis, ... — Blés maceaux : Marées, 0 ; hectolit. amenés, 0 ; hect. vendus, 0 ; hectolit. remis, 0. — Prix moyens des blés blancs : de 17 fr. .. à 00 fr. 00 l'hectolitre. — Vente lente. Prix maintenus

PARIS, mercredi 13 janvier.

(Dépêche spéciale)

FARINES. — 12 marques. — Tendance calme.

	12 janv	13 janv		12 janv	13 janv
Disponible.	47 90	48 00	Mars-Avril.	48 10	48 80
Février.....	47 75	47 50	4 de mars..	48 00	48 30

Marque Corbeil..... 49 ..

Circulation : 6.900

BLÉS. — Tendance calme.

Disponible...	21 75	21 75	Mars-Avril.	22 10	22 ..
Février... ..	21 75	21 75	4 de mars..	22 40	22 50

SEIGLES. — Tendance calme.

Disponible...	14 ..	14 ..	Mars-Avril.	14 50	14 40
Février.....	14 10	14 10	4 de mars..	14 75	14 75

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Cᵉ, représentés à Roubaix par M. JULES CAUËT.

NEW-YORK, mardi 12 janvier (Clôt.)

Maïs

NEW-YORK				CHICAGO			
Jan ...	50 1/4	Juill...	.. ..	Janv..	36 1/4	Juill..	.. ..
Fév ..	49 ..	Août..	.. ..	Fév ..	36 1/8	Août..	.. ..
Mars..	49 ..	Sept..	.. ..	Mars..	36 1/2	Sept..	.. ..
Avril.	.. ..	Octob..	.. ..	Avril.	.. ..	Octob..	.. ..
Mai ...	48 1/4	Nov ...	.. ..	Mai...	36 3/4	Nov...	.. ..
Juin ..	.. ..	Déc ...	.. ..	Juin...	.. ..	Déc...	.. ..

Froment

Janv..	89 3/4	Juill..	96 1/2	Janv.	.. ..	Juil..	.. ..
Fevr..	90 1/2	Août.	97 1/4	Fev..	80 1/2	Août.	.. ..
Mars.	92 ..	Sept..	.. ..	Mars.	81 ..	Sept...	.. ..
Avril.	93 1/2	Octo...	.. ..	Avril.	81 3/4	Octo.	.. ..
Mai...	94 3/4	Nov...	.. ..	Mai...	86 1/4	Nov...	.. ..
Juin .	95 3/4	Déc...	.. ..	Juin...	.. ..	Déc...	.. ..

NEW-YORK, 12 janvier.

APPROVIRIONNEMENT VISIBLE :

(Y compris le stock dans le Nord-Ouest)

Blé..	58.000.000 bushels contre	58.600.000	sem. précéd.
Maïs	9.200.000 » »	10.300.000	»

STOCKS A CHICAGO :

Blé..	14.600.000 bushels contre	14.500.000	sem. précéd.
Maïs.	2.600.000 » »	2.500.000	»

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

LILLE, mercredi 13 janvier.

	HUILES l'hectolitre		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jᵒ	C. pré.				
Colza	.. ..	54 ..	16 ..	18 ..	15 ..	16 25
Huile épur.	.. ..	60 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b.g	.. ..	.. ..	25 ..	26 ..	14 ..	.. ..
Lin du pays	.. ..	62 ..	21 ..	22 ..	26 ..	26 50
Lin étrang.	.. ..	51 ..	18 ..	20 ..	23 ..	24 50
Chanvre ...	.. ..	.. ..	15 ..	.. ..	14 ..	.. ..
Cameline ..	.. ..	.. ..	14 ..	16 ..	14 ..	15